



**midi CENTRE**

EXPERTS COMPTABLES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET DE CONSEILS ASSOCIÉS

**ASSOCIATION « LES AMIS DE LA  
MAISON DE RETRAITE SAINT MARTIN »**

**48500 LA CANOURGUE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

**AU CAPITAL DE 183 000 EUROS**

**RCS TOULOUSE 427 280 441 . APE 6920Z**

**SIRET : 427 280 441 000 28**

**Société d'Expertise Comptable inscrite aux tableaux**

**de l'Ordre de la Région de Toulouse Midi-Pyrénées**

**et de l'Ordre de la Région de Montpellier.**

**Société de Commissariat aux comptes**

**"La Tour Raynalde"**

**4, Boulevard d'Estourmel**

**12000 RODEZ**

**Téléphone 05 65 73 71 22**

**Télécopieur 05 65 68 59 55**

**41 rue du Village d'entreprises**

**Bât. 8**

**31670 LABÈGE**

**Téléphone 05 61 19 03 60**

**Télécopieur 05 61 19 03 69**



**ASSOCIATION « LES AMIS DE LA  
MAISON DE RETRAITE SAINT MARTIN »**

**48500 LA CANOURGUE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'assemblée générale de l'association « Les amis de la maison de retraite de Saint Martin »,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Les amis de la Maison de retraite Saint Martin » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



EXPERTS COMPTABLES    COMMISSAIRES AUX COMPTES    CABINET DE CONSEILS ASSOCIÉS



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application des nouveaux règlements comptables au 01/01/2020.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Changement de méthode comptable**

Nous avons contrôlé la correcte application des règlements ANC 2018-06 et 2019-04 par l'association. Cette application est constitutive d'un changement de méthode comptable

- **Règles et principes comptables.**

Le rapprochement entre les obligations budgétaires imposées par vos autorités de tutelle et la réglementation comptable conduit à un suivi spécifique des affectations des résultats et de l'ensemble des comptes de capitaux propres.



**midi CENTRE**

EXPERTS COMPTABLES    COMMISSAIRES AUX COMPTES    CABINET DE CONSEILS ASSOCIÉS



Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié l'application de ces méthodes et les informations fournies dans les notes de l'annexe. Pour cela nous avons contrôlé les mouvements affectant les capitaux propres avec les justificatifs correspondants pour nous assurer du traitement comptable adéquat.

- **Estimations comptables.**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association concernant l'évaluation des engagements pour retraite du personnel portés dans l'annexe et la valorisation des charges à payer relatives aux personnels comptabilisées. Les diligences ont consisté en la vérification des paramètres de calcul et à des sondages individuels de sa bonne application.

- **Interventions relatives aux procédures.**

Dans le cadre de notre mission, nous assurons chaque année des travaux au niveau de votre contrôle interne. Pour cet exercice, nous avons réalisé des contrôles portant sur les procédures afférentes au cycle social.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



EXPERTS COMPTABLES    COMMISSAIRES AUX COMPTES    CABINET DE CONSEILS ASSOCIÉS



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

**Fait à RODEZ, le 23 avril 2021**

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
CABINET de Conseils Associés MIDI CENTRE**

**Nicolas BARTHEZ  
Commissaire aux comptes Associé**



EXPERTS COMPTABLES    COMMISSAIRES AUX COMPTES    CABINET DE CONSEILS ASSOCIÉS



## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**midi CENTRE**

EXPERTS COMPTABLES    COMMISSAIRES AUX COMPTES    CABINET DE CONSEILS ASSOCIÉS

## Bilan et Resultat Association Medico Social

REGROUPE ST-MARTIN

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	15 825	8 286	7 539	0,06	8 330	0,06
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	60 500		60 500	0,51	60 500	0,47
. Constructions	11 907 583	2 486 023	9 421 561	79,00	9 818 369	76,50
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	769 379	608 015	161 364	1,35	155 773	1,21
. Autres immobilisations corporelles	1 185 197	854 313	330 885	2,77	310 479	2,42
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	60		60	0,00	4 983	0,04
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 938 545</b>	<b>3 956 637</b>	<b>9 981 908</b>	<b>83,70</b>	<b>10 358 435</b>	<b>80,71</b>
Compte de liaison						
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours	42 064		42 064	0,35	33 781	0,26
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	307 409		307 409	2,58	267 116	2,08
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	34 363		34 363	0,29	32 716	0,25
Valeurs mobilières de placement	100		100	0,00	522 701	4,07
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 550 171		1 550 171	13,00	1 582 874	12,33
Charges constatées d'avance	10 209		10 209	0,09	36 020	0,28
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 944 316</b>		<b>1 944 316</b>	<b>16,30</b>	<b>2 475 208</b>	<b>19,29</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>15 882 861</b>	<b>3 956 637</b>	<b>11 926 224</b>	<b>100,00</b>	<b>12 833 643</b>	<b>100,00</b>



**midi**  
**CENTRE**

Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bd d'Estourmel  
12000 RODEZ

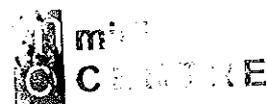
## REGROUPE ST-MARTIN

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	532 741	4,47	563 231	4,39
. Fonds propres complémentaires			18 073	0,14
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	49 699	0,42	2 125 584	16,55
. dont réserves sous gestion propre	49 699		49 699	
. Réserves des activités sociales et medico-sociales	2 110 742	17,70		
. Autres				
Report à nouveau			-591 875	-4,60
. dont report à nouveau sous gestion propre				
. report à nouveau activités sociales et médico-sociales	-526 072	-4,40	14 894	0,12
Excédent ou déficit de l'exercice	24 087	0,20	46 482	0,36
. dont résultats sous gestion propre	1 416		3 179	
. dont résultats des activités sociales et médico-sociales	22 671		43 303	
Situation nette (sous total)	2 191 198	18,37	2 176 388	16,95
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	3 746 907	31,42	3 892 927	30,33
Provisions réglementées	24 700	0,21	351 800	2,74
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 962 805</b>	<b>60,00</b>	<b>6 421 115</b>	<b>60,03</b>
Autres fonds propres				
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	378 641	3,17	27 845	0,22
<b>TOTAL (II)</b>	<b>378 641</b>	<b>3,17</b>	<b>27 845</b>	<b>0,22</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	26 667	0,22	23 612	0,18
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>26 667</b>	<b>0,22</b>	<b>23 612</b>	<b>0,18</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 693 509	39,35	5 086 807	39,64
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	243 764	2,04	106 140	0,83
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	536 182	4,50	1 053 208	8,21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			30 259	0,24
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	84 656	0,71	84 656	0,66
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 558 111</b>	<b>46,60</b>	<b>6 361 070</b>	<b>49,57</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>11 926 224</b>	<b>100,00</b>	<b>12 833 643</b>	<b>100,00</b>



Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Blvd. de la République  
12000 LA CANOURGUE

## REGROUPE ST-MARTIN

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u> Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre  <u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>		



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bd d'Estournel  
12000 RODEZ

## REGROUPE ST-MARTIN

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
		Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>							
Cotisations							
Ventes de biens et services							
- Ventes de biens		851		2 645		-1 794	-67,82
- dont ventes de dons en nature							
- dont ventes de biens relatives aux activités médico-sociales							
- Ventes de prestations de services		1 644		3 906		-2 262	-57,90
- dont parrainages							
- dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales							
Produits de tiers financeurs							
- Concours publics et subventions d'exploitation		16 600		5 773		10 827	187,55
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable							
- Ressources liées à la générosité du public							
- Dons manuels				4 097		-4 097	-100,00
- Mécénats				116 735		-116 735	-100,00
- Legs, donations et assurances-vie							
- Contributions financières		6 266 812		5 921 975		344 837	5,82
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		60 493		75 518		-15 025	-19,89
Utilisations des fonds dédiés		33 661				33 661	N/S
Autres produits		191 842		110 723		81 119	73,26
	<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>6 571 903</b>		<b>6 241 371</b>		<b>330 532</b>	<b>5,30</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>							
Achats de marchandises		1 984		1 468		516	35,15
Variations stocks							
Autres achats et charges externes		1 525 938		1 504 040		21 898	1,46
Aides financières							
Impôts, taxes et versements assimilés		365 151		355 570		9 581	2,69
Salaires et traitements		3 268 780		3 052 975		215 805	7,07
Charges sociales		935 583		911 671		23 912	2,62
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		460 199		458 727		1 472	0,32
Dotations aux provisions		3 055		3 055			0,00
Reports en fonds dédiés		56 298				56 298	N/S
Autres charges				4 049		-4 049	-100,00
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>6 616 987</b>		<b>6 291 555</b>		<b>325 432</b>	
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-45 085</b>		<b>-50 184</b>		<b>5 099</b>	<b>10,16</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés		1 621		17 986		-16 365	-90,98
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
	<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 621</b>		<b>17 986</b>		<b>-16 365</b>	<b>-90,98</b>
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées		86 769		95 942		-9 173	-9,55
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
	<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>86 769</b>		<b>95 942</b>		<b>-9 173</b>	<b>-9,55</b>



**Centre**  
**COMPTABLES**

Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estoumel  
12000 RODEZ

## REGROUPE ST-MARTIN

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-85 148</b>	<b>-77 956</b>	<b>-7 192</b>	<b>-9,22</b>
<b>RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-130 233</b>	<b>-128 140</b>	<b>-2 093</b>	<b>-1,62</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion		1 803	-1 803	-100,00
Sur opérations en capital	155 440	161 931	-6 491	-4,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		33 077	-33 077	-100,00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		8 000	-8 000	-100,00
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>155 440</b>	<b>204 811</b>	<b>-49 371</b>	<b>-24,10</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion		1 803	-1 803	-100,00
Sur opérations en capital	60		60	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	1 060	23 641	-22 581	-95,51
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		4 745	-4 745	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>1 120</b>	<b>30 189</b>	<b>-29 069</b>	<b>-95,28</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>154 320</b>	<b>174 622</b>	<b>-20 302</b>	<b>-11,62</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	6 728 963	6 464 168	264 795	4,10
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 704 876	6 417 686	287 190	4,47
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>24 087</b>	<b>46 482</b>	<b>-22 395</b>	<b>-48,17</b>
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales				

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				



**midi  
CENTRE**

Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estourmel  
12000 RODEZ

# ASSOCIATION ST-MARTIN

## Annexe Association



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## Annexe Association

### PREAMBULE

#### Description de l'objet social de l'association :

L'Association "Les amis de la maison de retraite Saint-Martin" a pour objet la gestion d'un Etablissement d'Hébergement pour personne Agées Dépendantes (EHPAD) situé 2 rue du Maille à la Canourgue et au lieu-dit La combe au Massegros, et dénommé Maison de retraite Saint-Martin.

L'Association « Les Amis de la Maison de Retraite Saint-Martin », présidée par Monsieur Jacques BLANC et dont le siège se situe à l'EHPAD Saint-Martin sis 2 rue du Maille 48500 LA CANOURGUE, se donne pour objectifs d'accueillir toute personne âgée de 60 ans minimum, sauf dérogations légales, dont l'état de dépendance ne lui permet plus de séjourner dans des conditions de dignité et de sécurité à son domicile ou dont l'état de santé justifie du soutien d'une structure spécialisée au moins pour son hébergement, pour ses soins et pour son accompagnement.

#### Description de la nature du et du périmètre des activités :

L'EHPAD Saint Martin accueille des personnes âgées, dépendantes, ou désorientées, en assurant individuellement une aide aux actes de la vie courante et des soins infirmiers, jusqu'à la fin de la vie, tout en préservant l'autonomie et la dignité de chacun.

L'EHPAD Saint Martin se donne pour mission l'accueil, le soin et le prendre soin dans l'accompagnement du quotidien.

La capacité d'accueil est de 135 places EHPAD agréées Aide Sociale.

#### Description des moyens mis en œuvre :

Les moyens dédiés à la réalisation de son objet social, conformément au CPOM 2019-2023 (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé entre l'établissement et les financeurs (Le Département de la Lozère et la Délégation Départementale de Lozère – ARS Occitanie) sont :

Sur un plan financier :

- Le forfait global relatif aux soins, financé par l'ARS,
- Le forfait global relatif à la dépendance, financé par le Conseil Département,
- La tarification hébergement, à la charge du résident est arrêté par le Conseil départemental.

Sur un plan humain :

La politique associative, au travers de ses activités, est mise en œuvre par 100 salariés, en équivalent temps plein.

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 926 223,78 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 24 087,27 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.



**midi  
CENTRE**

*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES

Les faits significatifs de l'exercice :

## - Crise sanitaire liée au Covid 19 :

L'épidémie de COVID 19 survenue durant l'exercice comptable 2020 a eu des répercussions principalement au niveau du :

- Renfort du personnel dans le cadre de la mise en œuvre du confinement
- Dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire : tenues professionnelles, équipement de protection, produits d'hygiène
- Perte d'exploitation liée aux repas fournis à des personnes extérieures et aux familles

Ces dépenses exceptionnelles ont fait l'objet d'une demande de crédit non reconductible aux organismes financeurs.

En effet, la campagne budgétaire 2020 en trois phases successives a permis de majorer la dotation soin par des crédits non reconductibles à hauteur de 270 309,40 € comptabilisés au compte 735 1128 répartis ainsi :

o Primes COVID :	113 500,00 €,
o Perte d'exploitation :	23 755,00 €,
o Surcoût COVID :	117 032,62 €,
o Forfait masques	16 021,79 €.

Dont 36 147,90 € non utilisés à la clôture, on fait l'objet d'une dotation en fonds dédiés.

## - Changement de méthode comptable :

Première application de la nouvelle réglementation comptable au 01/01/2020 :

- Règlement A.N.C. 2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Règlement A.N.C. 2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Arrêté ministériel du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.

Evénements postérieurs :

Il est à noter que, sur l'année 2021, l'établissement a mis en place la mesure de revalorisation salariale socle décidée dans le cadre des accords du Ségur de la santé.

Une décision tarifaire de l'ARS du 01/03/2021 est venue majorer le forfait soin, prenant en compte les compléments de surcoûts liés au Covid sur la fin d'année 2020 mais aussi le financement partiel de la revalorisation salariale de septembre à décembre 2020 suite aux accords du Ségur de la santé.

Il a été décidé de rattacher ses produits de la tarification à l'exercice 2020 sachant que les charges afférentes ont été engagées ou provisionnées sur ce même exercice.

Cette revalorisation salariale financée par des financements complémentaires du forfait relatif aux soins pour l'ensemble des personnels. Les modalités de financement de cette mesure sont prévues par l'article 48 de la loi n°2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021.

A ce titre en 2020, l'ARS a versé à l'établissement : 79 128.75€ au titre des revalorisations salariales du Ségur de la santé (crédits pérennes).

Cependant, nous n'avons pas identifié d'événement susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation annuels.



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bd d'Estourmel  
12000 RODEZ

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par :

- o le Plan Comptable Général 2014-03,
- o aux prescriptions du Code du commerce,
- o au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations,
- o au règlement n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- o Arrêté ministériel du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### STOCKS

Les stocks sont évalués aux derniers prix d'achats.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.



## CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## PROVISIONS

Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement (compte 141).

Elles sont dotées sur demande ou autorisation des financeurs afin d'améliorer la trésorerie des établissements.

Provisions pour renouvellement des immobilisations (compte 142)

Conformément à la réglementation comptable (avis CNC 2007-05 et instruction M22), elles correspondent à des fonds affectés par le financeur à l'acquisition d'immobilisations et visant à réduire l'impact de ces investissements au compte de résultat. Ces provisions sont constituées lors de versements de fonds ponctuels par les financeurs, spécifiquement à cet effet.

De manière dérogatoire, afin de présenter des comptes reflétant une image fidèle, elles peuvent être constituées par affectation de sommes provenant d'autres comptes issus de la gestion contrôlée, lorsque des projets d'investissement, validés par les financeurs, prévoient le financement par ces fonds et leur reprise au compte de résultat.

Modalités de reprise : ces provisions font l'objet de reprises échelonnées au compte de résultat au même rythme que les amortissements et/ou frais financiers relatifs aux biens auxquels elles se rapportent.

Les provisions pour renouvellement des immobilisations ont été supprimées par le règlement n°2018-06 du Comité de la Réglementation Comptable au niveau des comptes sociaux. De ce fait, les provisions existantes après retraitement ci-dessus détaillées ont fait l'objet d'un reclassement en compte Fonds Dédiés 192.

Provisions réglementées : réserves pour plus-values nettes d'actif (compte 1486)

En vertu de l'arrêté du 12 novembre 2008, les établissements médico-sociaux sont autorisés à constituer une provision réglementée égale au montant des plus-values réalisées sur les cessions de biens issus de l'actif immobilisés ou de l'actif circulant. Cette provision vise à renforcer le fonds de roulement des établissements.

Provisions réglementées : réserves pour produits financiers (compte 1483)

En vertu de la nouvelle réglementation comptable applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les établissements médico-sociaux sont autorisés à constituer une provision réglementée égale au montant des produits financiers réalisés sur les placements financiers. Cette provision vise à renforcer le fonds de roulement des établissements.

Provisions pour risque (compte 1512)

Subvention FEDER remise en cause pour un montant de 92 KE L'association conteste la remise en cause, le remboursement n'a pas eu lieu sur 2017. Provision des reprises au résultat depuis l'origine soit 26 K€.

Provision pour départ en retraite

Le montant de l'engagement de fin de carrière s'élève à la somme de 642 080 € représentant 100% du passif social calculé au 31/12/2020 pour l'ensemble du personnel.

Le montant a été déterminé en prenant pour hypothèse de calcul :

- le départ volontaire des salariés à l'âge légal (62 ans),
- un taux de charges sociales et fiscales patronales : 45%,
- la méthode Rétrospective Prorata Temporis,
- un taux d'actualisation de 0,34 %,
- un taux de rotation de 1%,
- CCN FEHAP 51.

La part externalisée de cet engagement représente 140 141 €.

La part comptabilisée de cet engagement représente 23 100 € en fonds dédiés.



Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bd d'Estournel  
12000 RODEZ

## COMPTE EPARGNE TEMPS

Compte Epargne Temps :

Depuis 2014, le Compte Epargne Temps apparait dans les comptes annuels. Suite à une analyse de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, la dette certaine a été comptabilisée dans un compte de charge à payer compte 428600 «Dette provisionnée pour CET». L'évaluation du montant à comptabiliser en charges à payer est faite sur la base du nombre de jours de congé converti en indemnités de congé sur décision du salarié en fonction du salaire à la clôture de l'exercice. Ce compte de charge à payer sera soldé lors de la prise du congé par le salarié et du versement de l'indemnité compensatrice. Les indemnités compensatrices versées lors de la prise de congé étant soumises à cotisations, une estimation des charges patronales correspondantes a été effectuée et comptabilisée au sous compte 4386 «organismes sociaux — Charges sociales sur CET». A la clôture la dette provisionnée pour CET fait l'objet d'une ré estimation en fonction du nombre de jours inscrits sur le CET et de l'évolution du salaire de la personne concernée.

Pour faire face à la dette l'association a ouvert un compte titres constitué de parts de fonds communs de placement qui sont comptabilisés en titres immobilisés compte «276100 ». L'association n'a pas la libre disponibilité de ces sommes. Les sommes ne peuvent être débloquées que lorsque les salariés font valoir leurs droits 'au paiement des jours de CET dans les cas limitativement prévus.

Sur l'exercice 2020, les sommes ont été entièrement débloquées suite au solde des jours de CET.

## AFFECTATION RESULTATS

Affectation des résultats issus de la gestion contrôlée

Les résultats en attente d'affectation par les financeurs sont comptabilisés dans le compte 115, ou des subdivisions de celui-ci.

Les affectations sont ensuite réalisées, par établissement, conformément aux décisions des financeurs. Il peut s'agir de:

- réserves pour investissements ;
- réserves de compensation des déficits ;
- réserves de compensation des charges d'amortissements ;
- réserves de trésorerie ;
- reports à nouveau.

Dépenses refusées ou non opposables

En cas de non prise en charges, par le financeur, de dépenses présentes dans les comptes administratifs des établissements, celles-ci sont affectées :

- en dépenses refusées si elles ont un caractère définitif (compte 119) ;
- en dépenses non opposables si cette situation est temporaire (compte 11592).

## REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunération allouée aux membres :

- Des organes d'administration : néant,
- Des organes de direction : cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

**EFFECTIF MOYEN**

L'effectif associatif au 31/12/2020 était de 100,48 salariés en équivalent temps plein.

**HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 10 728 €.

**VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Le manque de moyens de recensement des contributions ne permet pas de les évaluer avec exactitude.



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bd d'Estournel  
12000 RODEZ

### Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La première application du règlement ANC n°2018-06 et du règlement ANC n°2019-04 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. Cependant, le comparatif 2019 est également présenté au nouveau format réglementaire ANC 2018-.5, du fait du caractère trop contraignant de présentation dans le format ANC 99-01, issu de l'approbation des comptes 2019 par l'Assemblée Générale Ordinaire des membres, ci-dessous rappelés.



**midi**  
**CENTRE**

*Experts Comptables*  
*Commissaires aux comptes*  
4, Blvd d'Estourmel  
12000 RODEZ

## COMPTES ANNUELS 2019 ARRETES

## REGROUPE ST-MARTIN

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres Immobilisations incorporelles	15 825	7 495	8 330	0,06	9 121	0,07
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur Immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains	60 500		60 500	0,47	60 500	0,49
Constructions	11 907 583	2 089 214	9 818 369	76,50	5 968 087	48,06
Installations techniques, matériel & outillage industriels	740 746	584 973	155 773	1,21	165 740	1,33
Autres Immobilisations corporelles	1 125 235	814 756	310 479	2,42	323 829	2,61
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours					4 247 091	34,20
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres Immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières	4 983		4 983	0,04	4 983	0,04
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 854 873</b>	<b>3 496 438</b>	<b>10 358 435</b>	<b>80,71</b>	<b>10 779 352</b>	<b>86,80</b>
Comptes de liaison (1)						
<b>TOTAL (II)</b>						
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements	33 272		33 272	0,26	24 397	0,20
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	509		509	0,00	509	0,00
Budgets annexes						
<b>CREANCES (2) :</b>						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)	267 116		267 116	2,08	176 011	1,42
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	10 231		10 231	0,08	7 087	0,06
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	22 485		22 485	0,18	117 613	0,95



Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## REGROUPE ST-MARTIN

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	522 701		522 701	4,07	787 601	6,34
Disponibilités	1 582 874		1 582 874	12,33	491 130	3,95
Charges constatées d'avance	36 020		36 020	0,28	34 423	0,28
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 475 208</b>		<b>2 475 208</b>	<b>19,29</b>	<b>1 638 769</b>	<b>13,20</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>16 330 081</b>	<b>3 496 438</b>	<b>12 833 643</b>	<b>100,00</b>	<b>12 418 121</b>	<b>100,00</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.



midi  
CENTRE

Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## REGROUPE ST-MARTIN

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2019 (12 mois)		31/12/2018 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES:</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	581 304	4,53	588 182	4,74
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
<b>RESERVES:</b>				
Excédents affectés à l'investissement			1 762 371	14,19
Reserves de compensation	2 075 885	15,19	246 458	1,96
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement				
Autres réserves	49 699	0,39	49 699	0,40
<b>REPORT A NOUVEAU:</b>				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-23 172	-0,17	-23 172	-0,18
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	14 894	0,12	14 894	0,12
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-568 703	-4,42	-572 255	-4,50
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	46 482	0,36	63 729	0,51
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 892 927	30,33	4 047 558	32,59
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES:</b>				
Couverture du besoin en fonds de roulement	16 341	0,13		
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	328 159	2,56	361 236	2,91
Reserves des plus-values nettes d'actif	7 300	0,06		
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 421 115</b>	<b>50,03</b>	<b>6 538 700</b>	<b>52,65</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
Provisions pour risques	23 612	0,18	20 558	0,17
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>23 612</b>	<b>0,18</b>	<b>20 558</b>	<b>0,17</b>
<b>Fonds dédiés</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	27 845	0,22	31 100	0,25
. Sur autres ressources				
<b>DETTES (3) :</b>				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	5 086 807	39,64	4 503 845	35,27
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	106 140	0,83	247 927	2,00
Dettes fiscales et sociales	1 053 208	8,21	1 046 181	8,42
Autres (5)	30 259	0,24	29 811	0,24
Produits constatés d'avance	84 656	0,66		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>6 388 915</b>	<b>49,78</b>	<b>5 858 863</b>	<b>47,18</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 833 643</b>	<b>100,00</b>	<b>12 418 121</b>	<b>100,00</b>



Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bd d'Estournel  
12000 RODEZ

## REGROUPE ST-MARTIN

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	2 645		2 645	40,38	1 054	36,17	1 591	150,95	
Production vendue de biens									
Prestations de services	3 906		3 906	59,62	1 860	63,83	2 046	110,00	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>6 551</b>		<b>6 551</b>	<b>100,00</b>	<b>2 914</b>	<b>100,00</b>	<b>3 637</b>	<b>124,81</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Dotations et produits de tarification			5 921 975	N/S	5 913 534	N/S	8 441	0,14	
Subventions d'exploitation			5 773	88,12	2 821	96,81	2 952	104,64	
Dons			120 832	N/S	136 835	N/S	-16 003	-11,69	
Cotisations									
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
Autres produits			110 723	N/S	111 415	N/S	-692	-0,61	
Reprise de provisions			75 518	N/S	36 491	N/S	39 027	106,95	
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>6 234 820</b>	<b>N/S</b>	<b>6 201 096</b>	<b>N/S</b>	<b>33 724</b>	<b>0,54</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>6 241 371</b>	<b>N/S</b>	<b>6 204 010</b>	<b>N/S</b>	<b>37 361</b>	<b>0,60</b>	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			17 986	274,55	11 225	385,21	6 761	60,23	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>17 986</b>	<b>274,55</b>	<b>11 225</b>	<b>385,21</b>	<b>6 761</b>	<b>60,23</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion			1 803	27,92			1 803	N/S	
Sur opérations en capital			161 931	N/S	81 918	N/S	80 013	97,67	
Reprises sur provisions et transferts de charges			33 077	504,92	29 973	N/S	3 104	10,36	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			8 000	122,12			8 000	N/S	
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>204 811</b>	<b>N/S</b>	<b>111 891</b>	<b>N/S</b>	<b>92 920</b>	<b>63,05</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>6 464 168</b>	<b>N/S</b>	<b>6 327 126</b>	<b>N/S</b>	<b>137 042</b>	<b>2,17</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>									
			<b>6 464 168</b>	<b>N/S</b>	<b>6 327 126</b>	<b>N/S</b>	<b>137 042</b>	<b>2,17</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises et de matières premières			735 800	N/S	711 055	N/S	24 745	3,46	
Variation de stock marchandises et matières premières			-8 875	-135,47	9 545	327,56	-18 420	-192,97	
Autres achats non stockés			142 221	N/S	129 123	N/S	13 098	10,14	
Services extérieurs			451 271	N/S	486 816	N/S	-35 545	-7,29	
Autres services extérieurs			185 091	N/S	190 745	N/S	-5 654	-2,95	
Impôts, taxes et versements assimilés			355 570	N/S	356 228	N/S	-658	-0,17	
Salaires et traitements			3 052 975	N/S	3 037 927	N/S	15 048	0,50	
Charges sociales			906 410	N/S	890 442	N/S	15 968	1,79	



**midi  
CENTRE**

Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estoumel  
12000 RODEZ

## REGROUPE ST-MARTIN

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Autres charges de personnel	5 261	80,31	31 320	N/S	-26 059	-83,19
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements	458 727	N/S	315 843	N/S	142 884	45,24
Dotations aux provisions	3 055	46,63	3 055	104,84	0,00	0,00
Autres charges	4 049	61,81	342	11,74	3 707	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>6 291 555</b>	<b>N/S</b>	<b>6 162 442</b>	<b>N/S</b>	<b>129 113</b>	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	95 942	N/S	92 954	N/S	2 988	3,21
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>95 942</b>	<b>N/S</b>	<b>92 954</b>	<b>N/S</b>	<b>2 988</b>	<b>3,21</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	1 803	27,52			1 803	N/S
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	23 641	360,88			23 641	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 745	72,43	8 000	274,64	-3 255	-40,66
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>30 189</b>	<b>460,83</b>	<b>8 000</b>	<b>274,64</b>	<b>22 189</b>	<b>277,36</b>
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>6 417 686</b>	<b>N/S</b>	<b>6 263 396</b>	<b>N/S</b>	<b>154 290</b>	<b>2,46</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>46 482</b>	<b>709,54</b>	<b>63 729</b>	<b>N/S</b>	<b>-17 247</b>	<b>-27,05</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 464 168</b>	<b>N/S</b>	<b>6 327 126</b>	<b>N/S</b>	<b>137 042</b>	<b>2,17</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						



Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, les changements suivants sont appliqués rétrospectivement. Nous vous indiquons la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable, le cas échéant en distinguant l'impact effectif comptabilisé à l'ouverture de l'application prévue par le règlement.

- Retraitements des Subventions d'investissement en fonds propres :  
Toutes subventions (financements publics sans prestations de l'entité en contrepartie) doivent être comptabilisées en 131 et reprises au compte de résultat (139/777) au rythme de l'amortissement du bien financé.  
Retraitement opéré pour toutes les subventions comptabilisées antérieurement au 01/01/2020 en compte 1026.  
Deux traitements comptables différents :
  - o La subvention a financé des biens totalement amortis au 01/01/2020 : les comptes 1026 sont soldés par crédit du report à nouveau,
  - o La subvention a financé des biens en-cours d'amortissement au 01/01/2020 : les comptes 1026 et 1036 sont soldés par le crédit du compte 131, le 139 est reconstitué par le crédit du report à nouveau. Le solde de la subvention est amorti au rythme des amortissements restant à courir.La reprise des subventions suite à la première application des règlements ANC génère une augmentation du résultat de l'exercice 2020 de 1 388,90 €.
  
- De nombreux reclassements ont été réalisés :
  - o Comptes de réserves,
  - o Comptes de report à nouveau,
  - o Comptes de Fonds dédiés,
  - o Compte de provisions réglementées.

Nous vous indiquons la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan, impactés par le changement de réglementation comptable, correspondant à l'impact effectif comptabilisé à l'ouverture de l'application prévue par le règlement.



*Experts Comptables*  
*Commissaires aux comptes*  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## Détail des retraitements des fonds propres 102 au 01/01/2020 :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	2019	2020
102300 Subvention non renouvel.	110050 Report à nouveau hors activité médico	30 489,80	30 489,80
102617 Subvention d'investissement	110050 Report à nouveau hors activité médico	8 073,00	8 073,00
102618 Subvention d'investissement	131200 Subventions d'équipement	10 000,00	10 000,00

## Détail des retraitements des comptes de réserves au 01/01/2020

Anciens comptes	Nouveaux comptes	2019	2020
10686 Réserve de Compensation	106 856 Réserve de Compensation	290 099,96	290 099,96
10687 Réserv comp charg amortissements	106857 Réserv comp charg amortissements	1 729 327,71	1 729 327,71

## Détail des retraitements des comptes de provisions réglementés et fonds dédiés au 01/01/2020

Anciens comptes	Nouveaux comptes	2019	2020
148600 Provisions réglementées PV d'actif immobilisé	148610 Provisions réglementées PV d'actif immobilisé	7 300,00	7 300,00
142 Provision réglementée	1921 Fonds dédiés à l'investissement	328 158,88	328 158,88

## Informations complémentaires pour donner une image fidèle

## Traitement exonération ZRR :

Depuis 2016, suite à une demande d'homogénéisation comptable de la part du Conseil Départemental, suppression de la comptabilisation de reprises d'amortissements des investissements financés par la ZRR. Ces reprises sont affectées dans le compte « 106878 : Réserve de compensation des charges d'amortissements ZRR » au compte administratif après l'affectation du résultat.

Sur l'exercice 2020, l'économie de charges résultant du dispositif d'exonération des cotisations sociales ZRR, s'est élevée à la somme de 99 523 €, comptabilisée au crédit des charges de personnel.

Faisant suite à un litige existant, une assignation a été reçue, en mars 2016, concernant la réhabilitation des locaux situés à LA CANOURGUE. Elle demande la démolition des locaux visés ainsi que des dommages et intérêts à hauteur de 100 K€. L'association estime qu'elle n'a commis aucun agissement fautif conduisant à la condamner. Ainsi, aucune provision n'a été constatée. Compte tenu de cela, la continuité d'exploitation, qui serait compromise en cas de destruction des bâtiments, n'est pas remise en cause à ce jour.



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bld d'Estoumel  
12000 RODEZ

Tableau de répartition du résultat comptable et de détermination du résultat administratif

	Résultat Comptable
<b><u>GESTION PROPRE</u></b>	
Le Club	- 1 133,58 €
L'association	2 549,00 €
<b><u>EHPAD</u></b>	22 671,85 €
Hébergement	-10 901,62 €
Dépendance	11 467,67 €
Soin	22 105,80 €
<b>TOTAL ASSOCIATION</b>	<b>24 087,27 €</b>

	Résultat Administratif
Résultat Comptable	22 671,85 €
<u>Congés Payés</u>	-7 739,91 €
<u>Reprise ZRR</u>	30 232,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 164,68 €</b>



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## Variation des Fonds Propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Retraitement ANC 2018- 2019	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	563 230	- 30 490				532 740
Dont générosité du public	0					0
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Dont générosité du public	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Dont générosité du public	0					0
Réserves	2 125 584			81 424	46 566	2 160 442
Dont générosité du public	0					0
Report à nouveau	-558 908	+21 212		11 624		-526 072
Dont générosité du public	0					0
<b>Situation nette hors résultat</b>	<b>2 129 906</b>					<b>2 167 110</b>



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes*  
4, Bd d'Estournel  
12000 RODEZ

## Etat des Subventions d'investissement

*Subventions d'investissement*

	A l'ouverture	Augmentation	Augmentation liée au Retraiment ANC 2018-2019	Diminution	Diminution liée au Retraiment ANC 2018-2019	A la clôture
Comptes 131	4 496 397	0	10 000	0	0	4 506 397
<b>TOTAL</b>	<b>4 496 397</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 506 397</b>

*Reprise des Subventions d'investissement au résultat*

	A l'ouverture	Augmentation	Augmentation liée au Retraiment ANC 2018-2019	Diminution	Diminution liée au Retraiment ANC 2018-2019	A la clôture
Comptes 139	703 471	155 298	722			859 491
<b>TOTAL</b>	<b>703 471</b>	<b>155 298</b>	<b>722</b>		<b>0</b>	<b>859 491</b>



**midi  
CENTRE**  
Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Elourmel  
12000 RODEZ

Tableau des Fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Retraitement ANC 2018-2019	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur les ressources affectées	Solde Fonds dédiés
Qualité de vie au travail	13 976	4 745		4 745	0	0
Provision retraite partielle	23 100	23 100		0	0	23 100
CNR Action Prévention ARS DSD	20 150	0		0	20 150	20 150
CNR Forfait Masques	16 022	0		0	16 022	16 022
CNR travaux ARS	20 126	0		0	20 126	20 126
CNR Rénovat° Masegros		0	96 667	3 333	0	93 333
Subv Rénovat° Masegros		0	199 773	22 443	0	177 330
Subv CRAM Equipmt		0	31 719	3 140	0	28 580
<b>TOTAL</b>		<b>27 845</b>	<b>328 159</b>	<b>33 661</b>	<b>56 298</b>	<b>378 641</b>

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	15 825			
Terrains	60 500			
Constructions sur sol propre	11 907 583			11 907 583
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	740 746	28 633		
Autres installations, agencements, aménagements	442 262	46 501		
Matériel de transport	83 449			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	599 524	13 461		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>13 834 065</b>	<b>88 595</b>		<b>11 907 583</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	4 983			
<b>TOTAL</b>	<b>4 983</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 854 873</b>	<b>88 595</b>		<b>11 907 583</b>
		Diminutions		Valeur brute
		Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. à fin exercice
				Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				15 825
Terrains				60 500
Constructions sur sol propre	11 907 583			11 907 583
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				769 379
Autres installations, agencements, aménagements				488 764
Matériel de transport				83 449
Matériel de bureau, informatique, mobilier				612 984
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>11 907 583</b>			<b>13 922 660</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 923	60
<b>TOTAL</b>			<b>4 923</b>	<b>60</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 907 583</b>		<b>4 923</b>	<b>13 938 545</b>



Centre  
Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	7 495	791		8 286
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 089 214			
Constructions sur sol d'autrui		396 809		2 486 023
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	584 973	23 042		608 015
Installations générales, agencements divers	309 133	14 750		323 884
Matériel de transport	83 449			83 449
Matériel de bureau, informatique, mobilier	422 174	24 806		446 980
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>3 488 943</b>	<b>459 407</b>		<b>3 948 351</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 496 438</b>	<b>460 199</b>		<b>3 956 637</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	791				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	396 809				
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 042				
Installations générales, agencements divers	14 750				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	24 806				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>459 407</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>460 199</b>				



*Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ*

## Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	351 800	1 060	*	24 700
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>	<b>351 800</b>	<b>1 060</b>	<b>0</b>	<b>24 700</b>
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	23 612	3 055		26 667
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>23 612</b>	<b>3 055</b>		<b>26 667</b>
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>375 412</b>	<b>4 115</b>	<b>328 160</b>	<b>51 368</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		3 055 1 060		

\* reclassement de provisions réglementées en fonds dédiés pour un montant 328 160 € crée une incohérence dans la variation.



Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			60
Autres immobilisations financières	60		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	307 409	307 409	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	7 210	7 210	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	27 152	27 152	
Charges constatées d'avance	10 209	10 209	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>352 041</b>	<b>351 981</b>	<b>60</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	4 693 509	222 318	841 654	3 629 536
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	243 764	243 764		
Personnel et comptes rattachés	321 955	321 955		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	164 043	164 043		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	561	561		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	49 623	49 623		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	84 656	84 656		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 558 111</b>	<b>1 086 920</b>	<b>841 654</b>	<b>3 629 536</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	210 207			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				


**midi  
CENTRE**

Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ

## Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	186 438
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	27 152
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>213 591</b>

## Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 053
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 635
Dettes fiscales et sociales	446 056
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	
<b>TOTAL</b>	<b>496 744</b>

## Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	10 209	84 656
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>10 209</b>	<b>84 656</b>



midi  
CENTRE

Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bd d'Estournel  
12000 RODEZ

## Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
Hypothèque de premier rang sur le bail emphythéotique et les constructions à hauteur du capital restant du sur les deux emprunts	2 927 834
	1 711 192
<b>TOTAL</b>	<b>4 843 409</b>
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
La commune et la communauté de commune de la Canourgue ont apportés leurs garanties respectives 70% et 30% de l'emprunt lors de la souscription des emprunts auprès du Crédit Foncier.	
<b>TOTAL</b>	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	



maidi  
CENTRE  
Experts Comptables  
Commissaires aux comptes  
4, Bld d'Estournel  
12000 RODEZ